



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

**COMPTE-RENDU DU COMITE DES PARTIES PRENANTES (CPP)
DE L'ASSOCIATION CYCLAMED
tenu le 30 septembre 2022 en présentiel et visioconférence (ZOOM)**

Membres du Comité des Parties Prenantes présents :

Collège N°1

- Karine BERTRAND : Directrice Achats et Nouveautés chez Chemineau (suppléante)
- Sylvie CROSNIER : Quality & Environment project manager chez Janssen (titulaire)

Collège N°2

- Philippe SIBERT : Consultant expert traitement des déchets indépendant (titulaire)
- David CHAMPAGNE : RCS Lorraine Sud chez Suez (titulaire)

Collège N°3

- Jeannine KISILAK : Ex conseillère municipale jeunesse et santé et Présidente du comité consultation santé (titulaire)

Collège N°4

- Martine DURIEZ : Référente Santé à la Fédération Nationale Familles Rurales

Représentants de Cyclamed présents :

- Thierry MOREAU DEFARGES : Président
- Laurent WILMOUTH : Directeur Général
- Bénédicte NIERAT : Responsable communication
- Nadine CHAYA : Cheffe de Projets Qualité et Logistique

Invités :

- Censeur d'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances : Jean BEMOL

Absents :

Collège N°3

- Séverine VILLABESSAIS : Responsable du pôle déchets / PRGPD région Normandie



L'engagement des professionnels du médicament :
pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour
la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Accueil des participants
 - ✚ Rappel du rôle du CPP et domaines « d'expertise »
 - ✚ Détermination de la Présidence
 - ✚ Lecture et avis sur le règlement intérieur
 - ✚ Lecture du cahier des charges de Cyclamed pour introduire l'étude de gisement et recueil de l'avis
 - ✚ Les temps forts de la communication
-

Accueil des participants

Le Président de Cyclamed accueille les participants à ce premier Comité des Parties Prenantes (CPP) organisé à la fois en présentiel et en visio-conférence

Rappel du fonctionnement de CYCLAMED et contexte national

Rappel du rôle du CPP et domaines « d'expertise »

Définition de la Présidence

L. Wilmouth assurera la Présidence du CPP

Règlement Intérieur (RI)

Recueil de l'avis du CPP sur le Règlement Intérieur

- Favorable : 6
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité des votants

Analyse critique de l'étude « Gisement des MNU dans les foyers français »

Les recommandations pour l'évolution de l'étude de gisement sont présentées :

- Clarifier la définition des MNU dans le questionnaire
- Utilisation de la médiane de la fréquence de déstockage

Association loi 1901 à but non lucratif

60 Ter rue de Bellevue – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT – Tél. : 01 46 10 97 50

N° SIRET : 393 163 019 00044 – Code APE : 9499Z – N° de TVA intracommunautaire : FR 12 393 163 019 2/19



L'engagement des professionnels du médicament : pharmaciens d'officine, grossistes-répartiteurs, industriels pour la récupération et la valorisation des Médicaments Non Utilisés.

- Revenir à une étude en présentiel
- Revenir à une étude en seule phase

Recueil de l'avis du CPP sur les propositions d'évolution de la méthodologie de l'étude gisement

- Favorable : 6
- Défavorable : 0
- Abstention : 0

Les propositions d'évolution de la méthodologie de l'étude gisement sont adoptées à l'unanimité des votants.

Les temps forts de la communication

Conclusion

Au terme de ce CPP, l'ensemble de l'équipe Cyclamed remercie chaleureusement l'ensemble des membres qui l'ont rejoints pour leur engagement et leur participation et leur rendez-vous d'ici à fin 2022 au 2^{ème} CPP.

Laurent WILMOUTH
Président du CPP
